

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SG BlackRock Actions Emergents - Part M

FCP soumis au droit français

Société Générale Investment Solutions (France), Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
FR0014017MQ9

<https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

Appelez le 01 58 98 89 11 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Société Générale Investment Solutions (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société Générale Investment Solutions (France) est agréée en France sous le n°GP-06000029 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 24/04/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

Objectifs :

En souscrivant à SG BlackRock Actions Emergents, nourricier du compartiment SG IS Fund - Emerging Markets Equity de la SICAV de droit luxembourgeois SG IS FUND, vous investissez en quasi-totalité dans la part SE du fonds maître, et à titre accessoire en liquidités.

La performance de SG BlackRock Actions Emergents peut être inférieure à celle de « SG IS Fund - Emerging Markets Equity » (Part SE) en raison notamment de ses propres frais.

La stratégie de votre fonds est identique à celle du compartiment du fonds maître à savoir : *Le Compartiment vise à générer une appréciation du capital à long terme sur un cycle (5 ans) par le biais d'investissement dans un portefeuille diversifié et durable, composé d'actions de marchés émergents.*

Politique d'investissement du fonds maître :

Le Compartiment investira au moins 90% de ses actifs dans des actions et titres équivalents émis par des sociétés domiciliées ou qui exercent la majeure partie de leur activité économique sur les marchés émergents (pays inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets).

Politique d'investissement durable du fonds maître :

Le Compartiment privilégie les caractéristiques environnementales ou sociales, au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Le Délégué de la Gestion Financière tiendra compte des principes de l'investissement durable lors de la sélection des investissements par le biais d'une combinaison de filtres ESG exclusifs, de l'utilisation de données ESG dans les modèles quantitatifs décrits ci-dessus et de l'optimisation du portefeuille en utilisant des caractéristiques durables et ESG.

Politique et bilan ESG du fonds maître du fonds maître :

Le Délégué de la Gestion Financière appliquera des filtres d'exclusion (décrits dans la section précédente) à l'Indice de référence afin de créer l'univers d'actions investissables auquel il applique ses modèles quantitatifs.

Le Compartiment intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses modèles quantitatifs, en évaluant des facteurs tels que les émissions de gaz à effet de serre des entreprises, les informations sur la confiance des employés locaux, la gouvernance d'entreprise ou les signaux des bénéficiaires de la relance verte pour assurer l'alignement avec la politique ESG.

Le Délégué de la Gestion Financière appliquera attribuent de manière dynamique les risques aux signaux ESG en se basant sur une évaluation de la disponibilité des données locales et des conditions prévalant dans l'univers des marchés émergents. Le Compartiment s'efforcera, dans la mesure du possible et dans la mesure compatible avec son objectif et sa stratégie d'investissement, d'investir dans des Investissements Durables (c'est-à-dire des investissements que le Délégué de la Gestion Financière considère comme des Investissements Durables au regard de la loi et de la réglementation applicables).

L'outil de construction du portefeuille est également soumis à des contraintes d'investissement qui optimisent le portefeuille de sorte que l'intensité des émissions de carbone (intensité du scope 1 et du scope 2 par les ventes) du portefeuille devrait être inférieure de 20% à l'Indice de référence. Plus de 90% des émetteurs de titres (hors tout fonds monétaire) dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés à des fins ESG.

Limites méthodologiques du fonds maître :

Le processus d'investissement s'appuie uniquement sur les données brutes publiées par les entreprises limitant ainsi la fiabilité des données publiées qui reposent sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises.

Par ailleurs, la méthodologie ESG relève d'une méthodologie propriétaire et transparente mais ne repose sur aucun standard international. De plus, le suivi des controverses ayant pour but d'écarter de la gestion les entreprises controversées ou à risque de controverses ne peut prévenir l'ensemble des controverses et donc d'afficher un risque nul sur ce point.

Enfin, l'approche d'investissement durable retenue pourra induire des biais sectoriels par rapport à l'indice de référence.

Le fonds maître est investi entre 90% et 100% de l'actif net du FCP en actions et titres équivalents de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités économiques sur les marchés émergents et/ou de sociétés de marchés développés qui réalisent des opérations commerciales importantes sur les marchés émergents.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net dans des OPCVM/OPC, y compris les fonds communs affiliés.

En vue de couvrir le FCP, le Délégué de la Gestion Financière pourra utiliser des produits dérivés négociés sur les marchés financiers de gré à gré, organisés et réglementés.

Le Compartiment est géré activement en référence à l'indice de référence suivant : MSCI Emerging Markets. net total return en USD (Bloomberg ticker: NGDUEEGF index). Cet indice de référence sert à la fois de comparaison de performance et à sélectionner des titres.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au département des Titres et de la Bourse de la Société Générale (32 rue du champ de tir - 44000 Nantes) au plus tard à 11h00 le jour de banque ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative quotidienne : La valeur liquidative est établie quotidiennement, sauf en cas de jour férié légal au Luxembourg et/ou au Royaume-Uni et/ou en cas de fermeture complète ou partielle de la Bourse du Luxembourg et/ou du Royaume-Uni.

La Part M capitalise son revenu net et ses plus-values nettes réalisées.

Type d'investisseurs visés : Cette part de fonds est strictement réservée aux investisseurs souscrivant via un service de gestion de portefeuille sous mandat géré par une entité du Groupe Société Générale ou du Groupe Amundi.

Recommandation : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

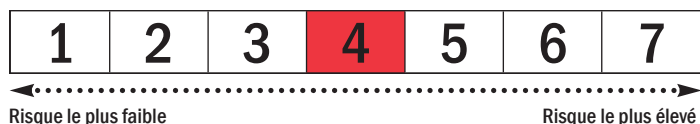
Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ainsi que sur le site internet : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

La valeur d'actif nette du Fonds est disponible sur : <https://www.amf-france.org> ainsi que sur le site internet : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de la Société de Gestion à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le FCP peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de crédit : Risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 560 €	3 840 €
	Rendement annuel moyen	-54.40%	-17.40%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 010 €	9 710 €
	Rendement annuel moyen	-19.90%	-0.60%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 160 €	11 180 €
	Rendement annuel moyen	1.60%	2.30%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 490 €	17 830 €
	Rendement annuel moyen	44.90%	12.30%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre juin 2021 et décembre 2025.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre juillet 2018 et juillet 2023.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre février 2016 et février 2021.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans
Coûts totaux	387 €	1 309 €
Incidence des coûts annuels (*)	3.90%	2.37% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.67% avant déduction des coûts et de 2.30% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.	200 €
Coûts de sortie	0.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.91% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	187 €
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier ou par e-mail :

Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/contact/>

Autres informations pertinentes

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : Société Générale Investment Solutions (France), 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris ou sur le site : <https://www.investmentsolutions.societegenerale.fr>